

Programme START : Création

RESEAU ENTREPRENDRE CHAMPAGNE-ARDENNE

Présentation du dispositif

Le Programme START : Création est un programme d'aide pour les entreprises au début de leur développement.

En plus d'un soutien financier, le programme accompagne l'entreprise :

- individuellement, avec un chef d'entreprise expérimenté,
- collectivement, avec un échange entre pairs et une mise en réseau locale, nationale et internationale.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles toutes les entreprises.

— Critères d'éligibilité

Pour être éligible, l'entreprise doit :

- prévoir la création de 5 à 6 emplois sur 3 à 5 ans,
- avoir son siège social situé à Reims,
- avoir une volonté d'accompagnement.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le dispositif financier est un prêt d'honneur de 15 000 € à 45 000 €, sans intérêt ni garantie.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme ?

Les demandes sont à faire à Réseau Entreprendre Champagne-Ardenne via [le formulaire de contact](#).

Critères complémentaires

- Publics visés par le dispositif
 - > Créateur

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE CHAMPAGNE-ARDENNE

- 3 rue Max Holste
51100 REIMS
Téléphone : 03 26 89 65 91
E-mail : champagne-ardenne@reseau-entreprendre.org

Déposer son dossier

- <https://www.reseau-entreprendre.org/champagne-ardenne/contact/>